

NUMERO
50



Rentrée 2026

**Paï-Kaleone pousse l'égalité des chances
avec sa classe *Défense***

- Qui entoure madame le maire au conseil municipal ?
- Découvrez le calendrier des animations 2026
- HSKT en Super ligue avec Bota, gardien de but international

DJAMA HYEHEN

Sommaire

3-6

Actualités municipales

- Élections municipales : *UC Hyehen* l'emporte
- Quels élus forment les nouvelles commissions municipales ?
- Le vote du budget prévisionnel 2026 clôt la mandature

6-7

Développement communal

- Beau succès pour le concours Dâalik pêche
- Pour vous, les animations communales de l'année
- Derrière les grands marchés... le bureau du comité des fêtes

8-9

Éducation et formation

- Effectifs scolaires stables à Hyehen en 2026
- Un atelier CV gratuit au PIJ chaque premier mardi du mois
- Le collège ouvre sa classe *défense et sécurité globales*
- Un préau tout en couleurs à Ouare

10-11

Santé et social

- Le coup de pouce d'*Action solidaire Koné* pour la rentrée
- Protégeons-nous contre la leptospirose

12

Culture et Société

- Trois *Waraun* et douze lunes à Goa Ma Bwarhat

13-14

Environnement

- Le nouveau bureau de Dayu Biik s'attaque aux feux de brousse

14-15

Sport et loisirs

- Merci Thibault pour ton travail auprès de nos jeunes !
- *Bota* dans les buts de Hienghène Sport

16

État civil / Numéros utiles

Directeur de publication : Mireille Couhia, maire de Hienghène.

Réalisation : VKP Communication SARL.

www.vkpcommunication.nc.

Rédaction : VKP Communication SARL, mairie de Hienghène.

Tirage : 500 exemplaires par EIP.

Crédits photo : tous droits réservés.



Pour vous, le Djama Hyehen
en accès libre

Retrouvez votre journal communal sur
www.vkpcommunication.nc/telechargements,
téléchargez-le et parlez-en autour de vous !

M^{me} le maire et dix-huit conseillers municipaux à votre service

Le Djama Hyehen atteint son numéro 50. Ce chiffre symbolique nous offre l'opportunité de vous remercier pour l'accueil que vous lui réservez. Depuis plus de quinze ans, le journal vous informe, chaque trimestre, sur l'action de l'équipe municipale, sur la vie de la commune et la manière dont vous, associations, habitants, institutions et entreprises locales, l'animaient. Surtout, il éclaire vos initiatives économiques, éducatives, culturelles et protectrices de l'environnement, pour montrer combien Hyehen détient de potentiel dans ces domaines constitutifs de la citoyenneté.

Quelle actualité ce numéro 50 met-il en avant ? Les résultats des élections municipales du 15 mars, tout d'abord. Vous le savez, elles ont maintenu la liste *UC Hyehen*, majoritaire lors de la précédente mandature, à la tête du conseil municipal, avec cependant un élément novateur : madame Mireille Couhia est la première femme nommée maire à Hyehen. Félicitations à tous les nouveaux élus ! Et remercions les électeurs qui se sont rendus aux urnes !

Le début de la mandature 2026-2032 est l'occasion de rappeler les responsabilités qui pèsent sur les dix-neuf membres du nouveau conseil municipal. En effet, parce que vous les avez choisis pour assurer la gestion de la municipalité et prendre des délibérations importantes pour notre quotidien, ils ne sont plus tout à fait des citoyens comme les autres.

Ainsi, leur mandat leur demandera travail et assiduité. Les conseillers municipaux devront participer aux travaux préparatoires et assister régulièrement aux réunions de leur conseil ; ils devront avoir examiné sérieusement les dossiers qui y seront discutés et se tenir informés de l'avancée des chantiers de Hyehen. S'ils sont absents, rien n'avancera.

Par ailleurs, comme ils exercent une fonction publique, ils agissent dans l'intérêt général et non pour une reconnaissance personnelle. Aussi, quand ils se heurteront aux critiques de la population, devront-ils les surmonter sans orgueil et y répondre sereinement. Enfin, l'action municipale porte ses fruits sur la durée. Les élus doivent garder en tête leurs objectifs, sans se laisser impressionner par les vicissitudes du métier.

Une rude tâche, à accomplir sur le terrain. Il faudra donc aux conseillers municipaux courage, motivation et persévérance, ils le savent et s'engagent à faire cet effort, à l'écoute des administrés. Cependant, ils auront besoin de votre indulgence et de votre soutien. Merci et bonne lecture !

Le conseil municipal



Élections municipales : UC Hyehen l'emporte au premier tour le 15 mars

À Hienghène, deux listes se présentaient aux élections municipales : le premier tour du 15 mars a donc suffi à la victoire de **UC Hyehen**, que Mireille Tjibaou, veuve Couhia, menait. Le premier conseil municipal de la mandature 2026-2032 l'a aussitôt nommée maire. Félicitations à tous les nouveaux élus et bon travail au service des habitants de la commune !

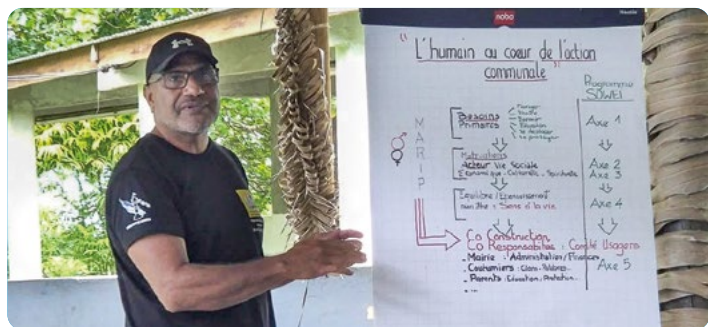


Les élections municipales se sont tenues les 15 et 22 mars partout sur le territoire français. À Hienghène, deux listes s'affrontaient :

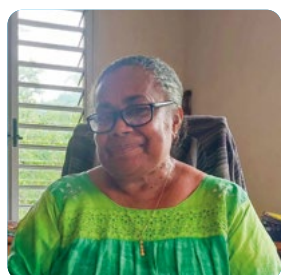
- UC Hyehen menée par Mireille Tjibaou, veuve Couhia ;
- Sowe'i derrière Jean-Claude Athea.

Le 15 mars, UC Hyehen, qui détenait déjà la majorité municipale depuis 2020, a devancé Sowe'i, avec 51,91 % des voix (soit 830 voix) contre 48,09 % (769 voix). Ses élus conservent ainsi la conduite des affaires de la commune.

Ces élections ont montré un taux de participation de 64,45 % à Hienghène, plus élevé que le taux global du premier tour en Nouvelle-Calédonie, estimé à 56,08 %. Les habitants de Hyehen se sont déplacés pour exercer leur devoir civique, remercions-les !



Mireille Couhia, première femme maire de Hienghène



Le nouveau conseil municipal s'est réuni dès le 20 mars et a élu le maire. Pour la première fois dans l'histoire électorale de Hienghène, c'est une femme, Mireille Couhia, qui se voit confier la fonction. Éluée municipale de longue date, madame Couhia connaît bien les rouages de la mairie.

Le résultat des votes au village et en tribu

Bureau de vote	Votants	Participation	UC Hyehen	Sowe'i
N°1 Mairie	373	62,90 %	276	93
N°2 Tendo	156	68,12 %	50	106
N°3 Bas-Coulina	71	61,21 %	25	46
N°4 Haut-Coulina	65	65,66 %	44	21
N°5 Ouayaguette	105	55,85 %	49	54
N°6 Ouaième	119	57,77 %	70	48
N°7 Oue-Hava	32	47,06 %	23	9
N°8 Tiendanite	90	84,91 %	87	3
N°9 Ouare	409	69,80 %	107	301
N°10 Lewerap	190	61,89 %	99	88
TOTAL	1610	64,45 %	830	769
			51,91 %	48,09 %



Aux côtés de madame le maire, les élus suivants constituent le conseil municipal :

- Rolland Bouarat, premier adjoint ;
- Séphora Naaoutchoué, deuxième adjointe ;
- René Thovet, troisième adjoint ;
- Danya Dieo, quatrième adjointe ;
- Jean-François Ayawa, cinquième adjoint ;
- les conseillers Davina Maepas, Warren Couhia, Méline Yentao (démissionnaire le 27 mars et remplacée par Lorenzo Cortambert), Kendji Hiamparemane, Rosalenka Dinét, Jean-Louis Thydjepache, Suzanne Binet, Julien Diegate, Aimée Houala, Carl Fisdiepas, Alphonsine Hiamparemane, Jean-Claude Athéa, Nanéla Vaiadimoin.



Quels élus forment les nouvelles commissions municipales ?

Le nouveau conseil municipal s'est réuni le 27 mars pour fixer la composition de ses commissions permanentes. Ces commissions rassemblent de petits groupes d'élus pour travailler la politique à mettre en œuvre dans la commune, avec l'assistance des services de la mairie. Pour la mandature 2026-2032, elles sont au nombre de 7, comme lors de la précédente.

Commission	Présidente	Vice-président-e	Membres		
Commission enseignement, formation, insertion, jeunesse	Mireille Tjibaou	Séphora Naaoutchoué	Rolland Bouarat Warren Couhia Danya Dieo	René Thovet Jean-François Ayawa Kendji Hiamparemane	Rosalenka Dinet Jean-Claude Athéa Nanélia Vaiadimoin
Commission travaux et développement économique	Mireille Tjibaou	Rolland Bouarat	Séphora Naaoutchoué Warren Couhia Danya Dieo	René Thovet Jean-François Ayawa Julien Diegate	Jean-Louis Thydjepache Jean-Claude Athéa Carl Fisdiepas
Commission des finances, budget et commande publique	Mireille Tjibaou	René Thovet	Rolland Bouarat Séphora Naaoutchoué Warren Couhia	Danya Dieo Jean-Louis Thydjepache Jean-François Ayawa	Julien Diegate Jean-Claude Athéa Nanélia Vaiadimoin
Commission de l'environnement, gestion de l'eau et tourisme	Mireille Tjibaou	Warren Couhia	Rolland Bouarat Séphora Naaoutchoué Danya Dieo	René Thovet Davina Maepas Suzanne Binet	Kendji Hiamparemane Nanélia Vaiadimoin Alphonsine Hiamparemane
Commission sports, animation, culture et condition féminine	Mireille Tjibaou	Warren Couhia	Rolland Bouarat Séphora Naaoutchoué Danya Dieo	René Thovet Aimée Houala Lorenzo Cortambert	Rosalenka Dinet Carl Fisdiepas Alphonsine Hiamparemane
Commission santé, social et sécurité civile	Mireille Tjibaou	Rolland Bouarat	Séphora Naaoutchoué Warren Couhia Danya Dieo	René Thovet Davina Maepas Suzanne Binet	Lorenzo Cortambert Carl Fisdiepas Alphonsine Hiamparemane
Commission des ressources humaines	Mireille Tjibaou	Danya Dieo	Rolland Bouarat Séphora Naaoutchoué Warren Couhia	René Thovet Julien Diegate Jean-Louis Thydjepache	Jean-François Ayawa Jean-Claude Athéa Nanélia Vaiadimoin

Le 27 mars, les élus ont également voté le règlement intérieur du conseil municipal, pris acte de la démission de madame Mélina

Yentao, élue de la liste UC Hyehen, et avalisé son remplacement par le suivant de liste, monsieur Lorenzo Cortambert.

Les élus municipaux membres du conseil d'administration de la Caisse des écoles

Présidente
Mireille Tjibaou

Vice-présidente
Séphora Naaoutchoué

Membres

Jean-François Ayawa
Nanélia Vaiadimoin

Les élus municipaux membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Présidente
Mireille Tjibaou

Vice-président
René Thovet

Membres

Suzanne Binet
Alphonsine Hiamparemane





Le vote du budget prévisionnel 2026 clôt la mandature

Le dernier conseil municipal de la mandature 2020-2026 s'est tenu le 6 mars. Il a voté le budget primitif de la commune pour l'année qui s'ouvre, ainsi que sa contribution à divers organismes et associations. Ces données financières fixent la marge de manœuvre du nouvel exécutif élu le 15 mars. Qu'en retenir ?

Chaque début d'année, le conseil municipal vote le budget primitif (BP) de la commune, pour établir les actions à engager et la manière de les financer. Ce document comporte :

- un budget principal, qui expose l'essentiel des recettes et dépenses à venir, propres à la commune ;
- des budgets annexes, qui prévoient le financement de deux activités spécifiques, la collecte des déchets ménagers et l'adduction en eau potable, incluant l'assainissement.

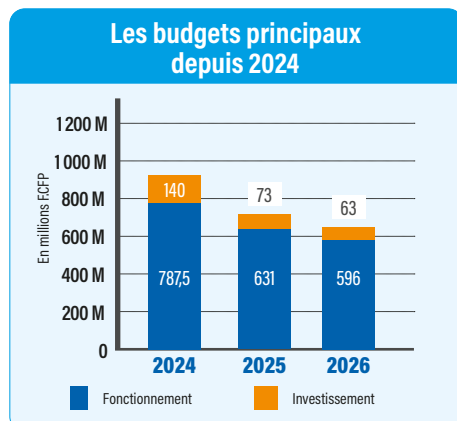
Chacun de ces budgets présente deux sections, dont les dépenses et recettes doivent être à l'équilibre :

- la section de fonctionnement (dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité) ;
- la section d'investissement (programmes nouveaux ou en cours) qui doit normalement enrichir le patrimoine de la commune.

Un budget principal en retrait de 6,5 %

C'est donc le 6 mars, quelques jours avant les élections municipales, que les élus sortants ont adopté le BP 2026. Le budget principal se monte à 658,5 millions CFP répartis comme suit :

- 595,8 millions CFP en section de fonctionnement ;
- 62,7 millions CFP en section d'investissement.



Il se réduit de 6,5 % par rapport à 2025, une baisse moins rude que celle enregistrée entre 2024 et 2025 (- 24 %). En particulier, la part des investissements prévisionnels diminue de 14,5 %. Les élus municipaux auront donc pour tâche de maintenir, malgré cette réduction, des dépenses essentielles pour assurer à la population de Hienghène une vie quotidienne acceptable, comme celles visant l'amélioration des réseaux communaux routier et d'adduction en eau potable.

Le budget annexe de l'eau et l'assainissement suit la même tendance. En effet, le conseil municipal lui a affecté 38,4 millions CFP contre 43,93 millions CFP en 2025. Sur ce budget, la part des investissements se monte à 6 millions CFP. En revanche, le budget annexe des ordures ménagères augmente légèrement, à 22,9 millions CFP contre 20,15 millions en 2025.

Connaissez-vous le cycle budgétaire annuel de la commune ?

Chaque année, le conseil municipal applique une procédure propre à la comptabilité publique pour fixer le cadre financier à respecter dans l'administration de la commune. Cette procédure débute par un débat d'orientation budgétaire (DOB) au sein du conseil, tenu après examen du rapport du maire et de son équipe sur leurs choix budgétaires pour l'année.

Le DOB a eu lieu le 4 mars, deux jours avant le vote du budget primitif. D'autres étapes suivront en 2026. Ainsi, le conseil municipal se prononcera sur :

- le budget supplémentaire (BS) que l'exécutif municipal lui présentera au second semestre, dans l'objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent ;
- d'éventuelles décisions modificatives (DM), pour réviser, en cours d'exercice, les prévisions inscrites au budget primitif ;
- le compte administratif de la commune, établi par l'exécutif municipal à la clôture de l'exercice budgétaire, à approuver avant le 30 juin suivant. Ce document rapproche, pour le budget principal et les budgets annexes, les prévisions de l'année écoulée et les réalisations en dépenses (mandats) et recettes (titres) ; il donne les résultats comptables de l'exercice.



Subventions et cotisations pour le maintien de notre niveau de vie

En parallèle des budgets primitifs, le conseil municipal du 6 mars a adopté plusieurs délibérations pour financer des établissements qui, à l'exemple du SIVM-Côte Est et de la Caisse des écoles, concourent quotidiennement à l'action économique, sociale et éducative dans la commune.

Le 6 mars, les élus ont attribué, comme participation annuelle de la commune :

- 1,731 million CFP aux écoles élémentaires privées (Ouaré, Bas-Coulina et Haut-Coulina), qui accueillent environ quatre-vingt-dix enfants ;
- 77,7 millions CFP à la Caisse des écoles, qui facilite l'accès aux apprentissages scolaires en finançant le transport des élèves, le service de cantine, les fournitures et divers frais de scolarité ;
- 77,6 millions CFP, au Centre communal d'action sociale (CCAS), qui orchestre l'aide sociale aux administrés.

Cotisations aux instances assurant des services publics

Hienghène adhère et verse des cotisations annuelles à plusieurs organismes qui lui

rendent accessibles des services publics au coût élevé, en mutualisant les ressources de leurs membres. Le conseil municipal a donc attribué pour 2026 :

- 1 million CFP au syndicat intercommunal à vocation multiple de la côte Est (SIVM-Côte Est), qui gère notre réseau de distribution électrique ;
- environ 9 millions (dont 4 millions CFP de subvention exceptionnelle) à l'association *Renouveau Teasoa*, opérateur de logement social qui permet à des foyers de Hyehen de disposer d'une habitation décente ;
- 1,865 million CFP à l'Association des maires de Nouvelle-Calédonie.

Notons enfin que le conseil municipal a agréé la poursuite du partenariat avec l'auto-école Archipel, qui met en œuvre l'opération *Auto-école solidaire* pour la for-

mation au permis de conduire de catégorie B. La commune affectera ainsi 208 millions CFP à ce dispositif prévu pour augmenter la mobilité des jeunes de Hyehen et faciliter leur accès à l'emploi.

Un coup de pouce aux associations

Office municipal des sports (OMSCEJH), comité des fêtes, association des femmes Maxha, Doo Huny, Done Maak, association Pwa Hyewan Valtieda, club de pétanque Hyexelu... Toutes ces associations contribuent à l'animation communale et la cohésion des habitants de Hyehen. Elles recevront, pour réaliser leur objet social dans de bonnes conditions en 2026, une subvention de la commune, dans un total de 8,66 millions CFP.



Développement communal

Beau succès pour le concours Dââlik pêche

Vous l'avez lu dans le précédent Djama Hyehen (n°49) : début novembre, le village a vu s'ouvrir la boutique Dââlik Pêche. Ses tenanciers, Antoine et Agathe, ont lancé un premier concours de pêche au gros le 20 décembre, en y invitant les passionnés de la région.

Ils sont venus de Touho et Poindimié pour participer, avec les amateurs de Hienghène, au concours de pêche au gros que proposait Dââlik Pêche, le 20 décembre. Soit une dizaine de bateaux avec leur équipage, heureux de se mettre en quête de belles prises en cette magnifique journée d'été.

Tintin, Flor, Caprice Enhayno, KGM Pêche pour Touho, Prisca, Teatina, Poindé, Sérénéla pour Hienghène, ce sont les jolis noms des bateaux qui ont navigué sur notre lagon pour rapporter du poisson.

Ce premier concours a beaucoup plu. Son succès repose sur l'aide reçue de plusieurs acteurs locaux : les femmes du Comité du marché et le magasin 7 à 6 pour les dons qui ont récompensé les pêcheurs ; les agents de la mairie et les pompiers du centre d'incendie et de secours pour la pesée des prises et leur découpe ; Clifton, l'animateur communal qui s'est investi pour faire apprécier l'événement.





Développement communal

Pour vous, les animations communales de l'année

Que proposent cette année le service Animation de la mairie et ses partenaires locaux, dont les associations, pour nous rassembler ? Découvrez les manifestations auxquelles nous vous invitons à participer, si ce calendrier se confirme.

Date	Événement
3 avril	Ouverture du festival de contes <i>Lisapo Hyehen</i> chez Yvonne Sahile
15 avril	Lisapo à Wérap
17 avril	Lisapo à Tanghène
23 avril	Diffusion de la pièce de théâtre <i>Voleur de pardon</i> , par Pacifik et Compagnie
4 mai	Tiendanite : commémoration de la disparition de Jean-Marie Tjibaou
9 mai	Grand marché de Tanghène
11 au 15 mai	Résidence <i>Thewe</i>
22 mai	Soirée Bingo
23 mai	Journée de vente <i>Maxha</i>
30 mai	Grand marché de la Fête des mamans
1 ^{er} juin	Exposition de l'Institut de Recherche et Développement <i>Cerveau tout-terrain</i>
1 ^{er} juin au 31 juillet	Exposition <i>Plume et nervure</i>
10 juin	<i>Maxha</i> Tami Bareo Tipindje
17 juin	<i>Maxha</i> plantation d'arbres en tribu
27 juin	Fête de la musique
6 au 10 juillet	Résidence de tressage <i>Pai Hihon</i>



Doo Huny

Comité des fêtes

Maxha

Marché

Autres

Date	Événement
9 juillet	Jeu de la province Nord
11-12 juillet	Coast to coast : Pindache-CCH
25 juillet	Marché des anthuriums et philodendrons
4 août	Journée d'information du Point information jeunesse (PIJ)
12 août	Journée d'information du Point information jeunesse (PIJ)
22-23 août	Fête communale
12 septembre	Fête de la vallée à Tendo
24 septembre	Fêtes de la citoyenneté
1 ^{er} octobre au 11 décembre	Expo-atelier <i>Silhouette faitière</i>
3 octobre	Grand marché de Poindjap
8 octobre	Done Maak : journée de sensibilisation à Tanghène
17 octobre	Vide-grenier d'Octobre rose
30 octobre	Conférence de Patrice Godin
31 octobre	Festival <i>Tali Tnoot</i>
21 novembre	Grand marché de Wehava
25 novembre	Marche contre les violences faites aux femmes
5 décembre	Commémoration de l'embuscade de Waan Yaat à Tiendanite
19 décembre	Grand marché de Noël

Derrière les grands marchés... le bureau du comité des fêtes

C'est le **Comité des fêtes de Hyehen** qui organise, avec le soutien de la mairie, la plupart des marchés de la commune. Constitué sous forme d'association, il a, le 27 novembre, désigné les membres de son bureau, organe de gestion de son activité.

Auprès de la présidente, Aimée Houala, le bureau du Comité des fêtes est désormais composé de :

- Yvonne Sahile, vice-présidente ;
- Julie Vaiadimoin, trésorière ;
- Anicet Belle, trésorier-adjoint ;
- Leticia Tein, secrétaire ;
- Alice Moueaou, secrétaire-adjointe.

Prochain grand marché à Tanghène le 9 mai

Notez dans le calendrier ci-dessus que le Comité des fêtes prévoit d'organiser un grand marché à Tanghène le 9 mai, un autre à Poindjap le 3 octobre et le dernier à Wehava le 21 novembre.



Pour joindre
le Comité des fêtes,
appelez le 90 64 71.



Effectifs scolaires stables à Hyeheh en 2026

Les autorités calédoniennes annonçaient, à l'approche de la rentrée scolaire du 16 février, une baisse du nombre d'élèves de 4,5 % dans le pays, par rapport à 2025. Or, à Hienghène, les effectifs des écoles primaires restent stables et celui du collège Paï-Kaleone augmente légèrement.



La Nouvelle-Calédonie attendait, mi-février, 59 782 élèves sur les bancs de l'école, tous cycles confondus, contre 62 660 en 2025. À Hyeheh, l'effectif est stable – 494 élèves dont 324 en primaire et 170 au collège Paï-Kaleone. Cependant, l'école publique du village, celles de Ouaré et de Haut-Coulina, perdent quelques élèves.

Le Djama Hyeheh apporte tous ses encouragements aux enfants et à la communauté éducative de Hienghène pour l'année scolaire.

École élémentaire	Nombre d'élèves	
	en 2025	en 2026
École de Ouayaguette	24	24
École de Tendo	8	13
École de Tiwamack	13	13
École publique du village	188	180
École de Panié	15	17
École de Bas-Coulina	20	21
École de Haut-Coulina	11	10
École de Ouaré	50	46
Collège Paï-Kaleone	163	170

À l'école de Ouaré, des enfants sans cantine le midi

L'année scolaire commence difficilement à Ouaré. En effet, la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC), qui administre l'école de la tribu, ne veut plus en soutenir financièrement la cantine et l'a fermée. L'association des parents d'élèves (APE), désespérée, en appelle aux institutions pour l'aider à fournir leur repas aux enfants.

N'est-ce pas un enjeu sociétal majeur que de fournir à chaque enfant du pays un déjeuner quotidien ? La fermeture, prévue pour un an, de la cantine de l'école Alphonse Rouel de Ouaré, qui accueille 46 élèves cette année, soulève la question. Depuis la rentrée, ce sont les parents qui assurent les repas des élèves ; l'APE de Ouaré, de son côté, prend en charge eau, dessert et cherche comment régler ce problème.

En particulier, elle voudrait, avec la direction de l'école, voir l'internat provincial de Hienghène, qui confectionne les repas de l'école publique du village, approvisionner également la cantine de Ouaré. Elles l'ont évoqué avec la mairie et la directrice de l'internat, qui se sont montrées compréhensives. En sortira-t-il une solution pérenne ?

Devant la situation, le président de l'APE, Jean-Jacques Folger, réagit : « On ne peut pas, et on ne doit plus, se servir de nos enfants pour défendre des budgets [...]. Leur scolarité doit être la priorité de nos responsables politiques, institutionnels, des collectivités et autorités coutumières [...]. Les parents ne peuvent plus assumer seuls cette responsabilité. Toute aide sera la bienvenue. Nous ne pouvons pas pénaliser nos enfants parce que, nous, adultes, n'avons pas su préparer correctement leur avenir. »

Pour vous, un atelier CV gratuit au PIJ chaque premier mardi du mois



Habitants de Hyeheh, si vous êtes en recherche de formation, d'emploi, ou d'un projet professionnel, rendez-vous au *Point information jeunesse (PIJ)*, situé au centre culturel Goa Ma Bwarhat. Son animatrice, Angèle Wenethem, vous y accueille pour vous écouter et répondre à vos questions.

À ne pas manquer : désormais, les premiers mardis du mois, le PIJ vous propose un atelier gratuit pour apprendre à rédiger CV et lettres de motivation.



Vite fait bien fait, le collège ouvre sa classe *défense et sécurité globales*

C'est fait : le collège Paï-Kaleone ouvre sa classe *défense et sécurité globales*, en partenariat avec la mairie et le centre d'incendie et de secours (CIS). Douze élèves de 3^e, sélectionnés, la constituent.



Ils sont douze jeunes de 3^e, qui vont ainsi bénéficier d'un enseignement particulier. Ils exploreront la notion de citoyenneté ; se formeront au secourisme et aux métiers de la sécurité ; ils seront sensibilisés aux dangers des feux de brousse, aux enjeux du développement durable, aux vertus d'une saine hygiène de vie. Le sport y figurera en bonne place.

Sous-jacente, l'égalité des chances

L'initiative découle d'une coopération académique entre le vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, les Forces armées et l'association régionale Nouvelle-Calédonie des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (AR-IHEDN-NC).

Le Djama Hyehen n°49 vous en parlait, le projet se concrétise : le collège Paï-Kaleone ouvre sa classe Défense et rejoint ainsi un réseau de plus de trente établissements scolaires calédoniens. En ce début d'année, les sapeurs-pompiers de Hyehen ont sélectionné les élèves qui la composent.

La classe Défense amènera les élèves à développer leur esprit de citoyenneté. Elle les aidera également dans leur projet d'orientation, car elle est attendue comme un moyen de lutter contre le décrochage scolaire et d'agir en faveur de l'égalité des chances en Nouvelle-Calédonie.

Un préau tout en couleurs à Ouaré, grâce aux activités périscolaires

C'est avec le soutien financier de la mairie et de l'association des parents d'élèves (APE) que l'école catholique Alphonse Rouel de Ouaré a lancé, en 2025, une animation périscolaire fondée sur la création artistique. La tribu tout entière a bénéficié de l'initiative, particulièrement appréciée.



Pour que les enfants de l'école de Ouaré peignent une fresque sur les murs de leur préau, il fallait que les parents mettent d'abord la main à la pâte pour le construire !



Cette activité peinture faisait partie du projet d'animation périscolaire confié à Colette Tidjite ; l'initiation à la guitare acoustique et le théâtre également. Le projet s'est révélé très bénéfique pour enfants et parents, qui en ont admiré les résultats lors du spectacle de fin d'année.



La fête annuelle a d'ailleurs fait s'enchaîner les sketches, danses et chants des élèves le matin, puis l'après-midi, les facéties de l'animateur professionnel Guy Raguin et le Père Noël. Petits et grands ont bien ri. Remercions les parents de Ouaré pour leur engagement en faveur du bien-être de leurs enfants !



Le coup de pouce d'*Action solidaire Koné* pour la rentrée

La rentrée scolaire est parfois un casse-tête pour les familles : comment offrir un confort minimal à nos enfants sans épuiser le budget du foyer en vêtements et matériel scolaire ? L'association *Action solidaire* nous a gentiment aidés à régler le problème en proposant un vide-grenier, le 14 mars, au centre culturel Goa Ma Bwarhat. Merci à ses bénévoles pour leur engagement !



Les femmes du Comité de marché ont vu juste : elles ont sollicité l'antenne de Koné de l'association *Action solidaire* pour organiser un vide-grenier à Hyeheh, lors de la rentrée scolaire. « Nous avons proposé le samedi 14 mars car nos bénévoles sont des mamans occupées dans leurs foyers la semaine », indique Claudia Jarossay, la référente d'*Action solidaire* à Koné.

Le déplacement s'est préparé un mois avant. « Nous avons listé les besoins grâce aux familles de Hienghène qui passent régulièrement nous voir à Koné. Nous sommes arrivées le vendredi 13 mars avec plus de mille articles dans notre fourgon. »

Achat et troc de vêtements à Goa Ma Bwarhat, merci à Doo Huny !

C'est au centre culturel Goa Ma Bwarhat que Claudia et ses bénévoles se sont installées. Le président de Doo Huny, Gilbert Tein, les a accueillies chaleureusement ; Elisabeth, sa belle-fille, avait prévu leur hébergement. « Et nous avons pu disposer du snack du centre », ajoute Claudia, très touchée par cette hospitalité.

Le 14 mars, de 8h à 14h, le vide-grenier n'a pas désempli. « Les navettes des tribus amenaient les familles. Elles ont pu acheter des vêtements entre 50 et 500 CFP, une première pour elles ! » *Action solidaire* encourage également le troc qui limite le gaspillage – une pratique vertueuse pour la planète ! « Les familles ont apporté 6 sacs de 120 litres de vêtements. En échange, elles ont choisi des articles, le troc a bien fonctionné. Et nous avons distribué gratuitement ce qui avait été donné. »



Action solidaire existe à Hyeheh

Action solidaire, que préside Marcel Toyon, est née à Nouméa en 2020, pendant la crise sanitaire de la Covid-19, pour aider les foyers en difficulté. Depuis, l'association a essaimé en province Nord et ouvert une friperie à Koné, qui finance ses actions.

Claudia se réjouit du séjour à Hyeheh : « Ça nous a permis de sortir un peu de Koné, de rencontrer les familles d'ici. Nous remercions toute la population de Hienghène pour le bonheur qu'elle nous a apporté. » L'intervention de l'antenne de Koné était cependant exceptionnelle. En effet, l'association dispose d'un référent à Hienghène, monsieur Raymond Nigaille. C'est lui qu'il faudra solliciter pour renouveler l'opération.

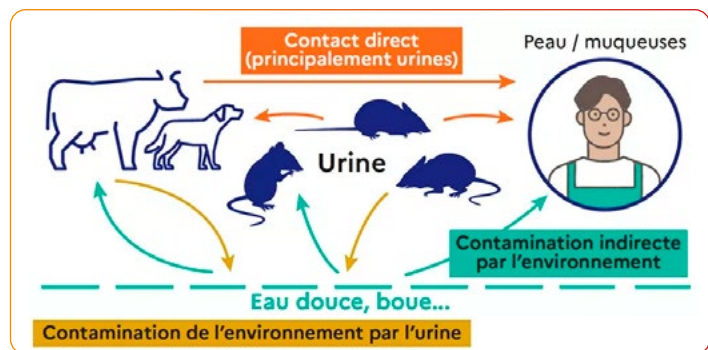
Retrouvez la page Facebook de l'antenne *Action solidaire* de l'antenne de Koné.



Protégeons-nous contre la leptospirose surtout en saison chaude

La leptospirose sévit à nouveau avec une quarantaine de cas détectés depuis le 1^{er} janvier et un décès. Hienghène n'y échappe pas. C'est pourquoi le docteur Laura Chantrel, du centre médico-social (CMS), nous alerte sur cette maladie grave et l'importance de s'en prémunir. Quelles sont les précautions à prendre ?

La leptospirose touche régulièrement Hienghène, en particulier pendant la saison chaude, car la pluie et la chaleur encouragent les pratiques qui nous y exposent. Cette maladie – le savez-vous ? – provient d'une bactérie, le leptospire, qui peut survivre plusieurs mois en milieu humide. Il se développe dans les urines des rongeurs (rats, souris, cochons d'Inde...) et de certains mammifères (cerfs, porcs, bovins, chiens). Lorsque des plaies sur notre peau et nos muqueuses (œil, bouche, nez) entrent en contact avec ces urines ou avec des eaux contaminées par ces urines (eau douce stagnante, étangs, rivières, creeks...), nous courons le risque d'attraper la leptospirose.



Quels sont les symptômes de la leptospirose ?

La leptospirose entraîne brusquement les signes suivants, une à trois semaines après la contamination :

- de la fièvre (supérieure à 39°) ;
- des douleurs musculaires, aux articulations, à l'abdomen ;
- des frissons violents, de forts maux de tête ;
- des douleurs aux yeux, les yeux jaune-orangé et des urines foncées si la maladie a évolué en ictère (jaunisse), ce qui est possible après quatre à cinq jours ;
- une grande fatigue.

Consultez alors rapidement le CMS de la commune (dispensaire). La leptospirose se soigne par un traitement antibiotique, d'autant plus efficace qu'il est pris tôt.



Adoptez quelques précautions élémentaires

Pour vous en protéger, évitez les baignades en eau douce et la marche nu-pied dans des flaques d'eau (ou sur un sol humide), surtout après de fortes pluies. En revanche, la baignade en eau de mer ne pose aucun problème.

Pensez aussi à faire vacciner vos chiens et à éliminer les éléments qui attirent des rongeurs autour de votre domicile. Ainsi, nous vous recommandons de :

- conserver vos aliments et stocker vos ordures ménagères dans des contenants fermés ;
- ramasser les fruits tombés des arbres ;
- dératiser régulièrement votre lieu de vie (posez toutefois les pièges hors de la portée des enfants).

En cas de plaie, lavez-la abondamment à l'eau potable et au savon et protégez-la avec un pansement imperméable.

Attention, la dengue aussi sévit à Hyeheh !

Le centre médico-social nous informe également d'une recrudescence de cas de dengue dans la commune et nous rappelle les bons réflexes pour y échapper.



La dengue est revenue elle aussi avec l'humidité de la fin d'été. C'est le moustique *Aedes Aegypti* qui en est la cause. Vous le reconnaîtrez à son corps noir aux tâches et rayures blanches, surtout sur les pattes arrière.

La dengue se manifeste par une forte fièvre (39/40°C), des maux de tête, de la fatigue, des courbatures généralisées et des plaques rouges sur le corps.

Vous en souffrez ? Alors consultez rapidement un médecin et ne prenez ni aspirine, ni ibuprofène car vous risquez des complications hémorragiques (c'est-à-dire des pertes de sang importantes).

Éliminons les gîtes larvaires chez nous

Au moins une fois par semaine, il est très important de vider tout objet qui peut retenir de l'eau car c'est là que le moustique pond ses œufs. Par exemple, les pots et sous-pots des plantes, les carcasses de voiture, les noix de coco, les gouttières... Faites le tour de votre habitation ! Couvrez également les réserves d'eau, les citernes et retenez cette donnée : les œufs de l'*Aedes Aegypti* peuvent survivre un an hors de l'eau. Vigilance !



Centre culturel Goa Ma Bwarhat

Trois Waraun et douze lunes pour orchestrer les activités de 2026

Le 12 février, le conseil d'administration de l'association Doo Huny s'est réuni pour ouvrir la saison 2026 du centre culturel Goa Ma Bwarhat, dont elle assume la gestion. Sa programmation s'étalera sur trois *Waraun*, périodes de quatre lunes, et s'inspirera du calendrier de l'igname. La première exposition met en lumière les jouets traditionnels.



Goa Ma Bwarhat fidèle au calendrier de l'igname

Lors de chaque *Waraun*, le centre déploiera sa vision artistique et culturelle en s'inspirant du calendrier de l'igname pour donner du sens à ses actions. Le *Waraun Fuun huda* l'illustre : Jean-Mathias Djaiwe en a dévoilé les principales animations, soit deux expositions aujourd'hui en cours au centre culturel. L'une, intitulée *Pethic hunge, jeux et jouets traditionnels de la vallée de Hienghène*, met en valeur ces créations ludiques jusqu'au 23 avril. L'autre propose des collages photographiques pour illuminer *Les femmes du marché*, jusqu'au 15 mai. Pour nous tous, une opportunité de mieux comprendre, au contact de l'art, d'où nous venons et où nous allons. À ne pas manquer.

La saison 2026 du centre culturel provincial Goa Ma Bwarhat s'est ouverte le 12 février. Ce jour-là, Gilbert Tein Kaloobat, le président du conseil d'administration de Doo Huny, association gestionnaire de l'établissement, et son directeur, Jean-Mathias Djaiwe, en ont présenté le programme à une vingtaine d'invités réunis sur la belle pelouse du centre.

Ce sont les *Waraun* qui rythmeront les actions du centre culturel, a expliqué Gilbert Tein Kaloobat. Les *Waraun* sont les trois saisons de quatre lunes qui partagent l'année. Le premier, qui s'écoule de février à mai, s'est vu donner le nom poétique de *Fuun huda*, la fleur du roseau de montagne. Pourquoi ? Parce qu'en février, le roseau fleurit et annonce par-là que, dans les chefferies, clans et familles, on brûlera bientôt l'igname pour la manger ensemble.



Qui compose le conseil d'administration de Doo Huny ?



De 2025 à 2027, le conseil d'administration (CA) de l'association Doo Huny, gestionnaire du centre culturel Goa Ma Bwarhat, est constitué comme suit :

- Gilbert Tein Kaloobat, président du CA et de son bureau (organe exécutif) ;
- Victorin Mampasse, vice-président du bureau ;
- Victor Bouyot, trésorier du bureau ;
- Joelle Boya, trésorière-adjointe ;
- Brigitte Koindredi, secrétaire du bureau ;
- Marie Vaiadimoin, secrétaire-adjointe ;
- Sonia Mala Kondolo, Eugène Menrempon, Imelda Pada et Johan Dinét, également membres du bureau ;
- Yvette Mayat, Yvonne Sahile, Aimée Houala, Athanase Tein, Henri Vaiadimoin, Sylvain Kaoua, membres.

En pratique

Jours et horaires d'ouverture du centre culturel Goa Ma Bwarhat :

- du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 17h ;
- le vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Pour tous renseignements,
tél. 42 80 74 et e-mail :

culturehienghene@mls.nc.

Pensez-y : les actualités du centre culturel Goa ma Bwarhat sont sur sa page Facebook !



Le nouveau bureau de **Dayu Biik** s'attaque aux feux de brousse

Il est temps de prévenir les feux de brousse, main dans la main. C'est l'une des missions que l'association Dayu Biik s'est assignée le 9 décembre lors de l'assemblée générale qui marquait le bilan de ses vingt ans d'activité. Un nouveau conseil d'administration en est issu, avec une quinzaine d'habitants heureux de s'investir dans la protection de notre environnement.



En 2024, Dayu Biik, l'association environnementaliste implantée dans la commune, a franchi le cap des 20 ans d'existence. Son assemblée générale, empêchée de se réunir en 2024 en raison des tensions politiques dans le pays, a enfin pu revenir sur cet anniversaire le 9 décembre, à la tribu de Tiendanite. Les participants se sont penchés sur les rapports d'activité des exercices 2023 et 2024, qu'ils ont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale a également désigné le nouveau conseil d'administration de l'association. Autour de Jonas Tein, renouvelé comme président, ils sont ainsi 14 membres, en provenance de tout le territoire communal, des tribus de la vallée au littoral (voir notre encadré).

La protection du Thönyö, cause partagée de la vallée au littoral

Contribuer à la mission de Dayu Biik – la gestion et la protection de l'aire naturelle protégée du Thönyö, le mont Panié – est une fierté pour la population de Hienghène. C'est aussi un devoir entré dans les consciences, au fil des années. Ainsi, les habitants des tribus du littoral, tout comme l'association Kaa Porau, ont marqué leur volonté de

s'y associer pour protéger conjointement terre et mer. L'assemblée générale a scellé ce rapprochement en nommant au conseil d'administration plusieurs membres issus de ces tribus. Dayu Biik adresse ses sincères remerciements à tous ses administrateurs pour leur engagement.

De la régulation des ongulés à la lutte contre les feux de brousse

Dayu Biik est en ordre de marche pour 2026. Son action porte en priorité sur la régula-



Qui siège au nouveau conseil d'administration (CA) de Dayu Biik ?

L'assemblée générale a nommé, le 9 décembre, les membres du CA de Dayu Biik, dont ceux de son bureau :

- Jonas Tein, président (tribu de Bas-Coulina) ;
- Jules Hiamparemane, vice-président (Koulnoué) ;
- Albert Bealo, trésorier (Tendo) ;
- Jean-Noël Binet, trésorier adjoint (Ouenghip) ;
- Elodie Teimpouene, secrétaire (Haut-Coulina) ;
- et les membres Gillio Farino (Tao), Eugène Pindane (Poinjab/Wérap), Zacharie Thovet (Ouaième), Julien Diegate (Haut-Coulina), Albert Dorealik (Colnett), Georges Ouillatte (Panié), Jacques Noa (Bas-Coulina), Célestin Maepas (Tiendanite), Miguel Kayara (Ouaré-Quenpouès), Daniel Fisdiepas (Ouaré-Tenem).

Stéphane Vaiadimoin, également élu, est décédé le 17 décembre. Dayu Biik le regrette profondément.

tion des ongulés envahissants, cerfs rusa et cochons féroces. Deux formations y ont préparé ses équipes. L'une au secourisme, dispensée par la Croix-Rouge française le 31 mars dans les locaux de l'association. Quatre salariés de Dayu Biik et six chasseurs volontaires ont ainsi obtenu le diplôme de premier secours citoyen (PSC). La seconde formation, sur la sécurité des chasses en battue, s'adressait aux chasseurs volontaires de Dayu Biik ; la fédération de la faune et de la chasse en Nouvelle-Calédonie l'a assurée le 9 avril à la tribu de Haut-Coulina.

Une deuxième priorité s'impose : la lutte contre les feux de brousse, qui accentuent l'érosion des sols et nuisent donc gravement



Environnement



à notre biodiversité. Les fortes pluies de la récente dépression tropicale l'ont montré : elles ont provoqué des éboulements partout dans le pays car notre terre nourricière résiste de moins en moins à cette érosion. Dayu Biik veut agir pour les générations futures.

Les 6^e de Paï-Kaleone et Dayu Biik protègent le lagon à l'unisson



Quelle initiative ambitieuse et louable ! En février 2025, une quinzaine d'élèves de 6^e du collège Paï-Kaleone ont créé une aire marine éducative (AME) avec leur professeure de sciences et vie de la terre (SVT), madame Cimane Wright, et l'appui de Dayu Biik. Leur objectif ? Développer la conscience écologique et l'engagement écocitoyen des élèves.

Les enfants se sont baptisés *les Gardiens de la mer* et ont intitulé leur projet *Thôône Dalhok*, soit *le son du Toutoute*. Un symbole qui figure

l'appel de la jeunesse à nous mobiliser en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel.

Leur AME s'étend sur un espace entre terre et mer, près du collège, qu'ils ont obtenu de la province Nord et des chefs coutumiers. En 2025, *les Gardiens de la mer* en ont effectué le diagnostic, en ont étudié la faune et la flore et ont démarché des institutions. En 2026, ils agiront concrètement en faveur de l'environnement, par le partage et l'apprentissage.

Sport et loisirs

Merci Thibault pour ton travail auprès de nos jeunes !

Tout à la fois impliqué, efficace, enthousiaste et discret... C'est ainsi que Thibault Le Gallic s'est révélé dans sa mission d'éducateur sportif de Hyehen. Arrivé parmi nous en novembre 2020, il nous a quittés le 1^{er} mars, en nous écrivant son au revoir.

Thibault Le Gallic avait pris son poste d'éducateur sportif à Hyehen dans le cadre du partenariat entre la mairie et le groupement d'employeurs du nord pour les sports et loisirs (GENSL), le 9 novembre 2020. Il avait pour mission de mettre en place des activités physiques extra-scolaires pour occuper nos jeunes et... les tenir en bonne santé, physique et morale.

Plus de cinq ans plus tard, Thibault s'en va, après s'être acquitté de sa mission avec beaucoup d'efficacité et d'empathie vis-à-vis des habitants de la commune. « J'ai eu la chance de partager bien plus que des activités sportives, nous écrit-il. J'ai rencontré des enfants curieux et motivés, des jeunes en pleine construction, des adultes engagés et des familles toujours présentes. Ensemble, nous avons vécu des moments simples, mais essentiels : des progrès, des

rires, et parfois même des dépassements de soi inattendus. Le sport a été, au fil du temps, un véritable lien entre nous. Un moyen d'avancer ensemble. C'est cette dimension



humaine qui restera, pour moi, la plus marquante. »

Thibault remercie la municipalité et toutes les personnes avec lesquelles il a travaillé, pour leur confiance. Il fera désormais bénéficier la ville de Nouméa de son énergie, en participant à son programme *Sport action*. « Il est temps pour moi de tourner une page importante de mon parcours. Je pars avec tout ce que Hienghène m'a apporté : des valeurs, des expériences et des souvenirs forts. Je garderai un attachement particulier à cette commune et ses habitants. Merci pour ces cinq années de partage. »

La commune lui adresse également ses remerciements pour son travail enthousiaste et ses initiatives, cinq ans durant. Bon vent, Thibault, que ton chemin t'apporte les satisfactions que tu mérites !



Bota se frotte à la Super Ligue dans les buts de Hienghène Sport



Dans le milieu du football, on le surnomme *Bota*. Ratsimbazafy Manda Hasina est le nouveau gardien de but de Hienghène Sport. Formé dans son pays, Madagascar, avant d'évoluer en France, il s'est illustré récemment dans des compétitions internationales. Notre équipe compte sur lui pour la Super ligue 2026, qui vient de débiter.

Le gardien de football international malagasy Ratsimbazafy Manda Hasina, surnommé *Bota*, joue désormais pour Hienghène Sport. À peine arrivé sur nos terres, il s'est plongé, avec ses coéquipiers, dans l'édition 2026 de la Super ligue calédonienne. Si le club de la commune a maintes fois remporté ce grand championnat local, il n'y a décroché que la troisième place en 2025 et voudrait donc cette année retrouver la plus haute marche du podium.

Bota l'y aidera-t-il ? On l'espère, au vu de son palmarès. Formé dans un hameau de Madagascar, Antaninkatsaka, il a ensuite été l'auteur de quelques arrêts décisifs, en France – où il a évolué dans des clubs régionaux (R1 et R2) comme CSM Puteaux, en région parisienne – et au championnat d'Afrique des nations, le Chan, où il a décroché la médaille d'argent en 2025, avec l'équipe de Madagascar, les *Barea A'*

contribuer ainsi à lui faire atteindre, si la Super Ligue est un succès, la prestigieuse OFC Champions League, qu'il a déjà remportée. Bon courage à toute l'équipe !



Après la Super ligue, l'OFC Champions League ?

En recrutant un gardien de but international, Hienghène Sport dévoile son ambition pour la saison qui débute. La période d'adaptation de *Bota* a été courte : il a tâté l'ambiance du stade Numa Daly, à Nouméa, le 14 mars, en deuxième journée de Super ligue. Et a aidé son nouveau club à s'imposer 2 buts à 1 le 4 avril sur le stade de Hyehen, contre le CA Saint-Louis, pour grimper de la septième à la cinquième place du classement (voir notre encadré). *Bota* se dit heureux d'apporter sa culture du football à Hienghène Sport et de

Résultats de la Super ligue 2026

14 mars : Hienghène Sport contre SC Ne Drehu, 2 buts à 2 (Numa Daly, Nouméa).

4 avril : Hienghène Sport vainqueur de CA Saint-Louis, 2 buts à 1 (stade de Hyehen).



État civil

Décembre 2025 à mars 2026

Naissances



- Pouahili Maylon Johan Steewarts, né le 18 janvier à Dumbéa.
- Teimpouene Ezra Wymo Ibrahim Louis, né le 12 janvier à Dumbéa
- Tidjitte Jean-Martin Louis Nazaire, né le 6 février à Nouméa

Décès

- Levy Luc Gonou, décédé le 4 décembre à Hienghène.
- Teimpouene Juliette, décédée le 30 décembre à Hienghène
- Vaiaimoin Stéphane, décédé le 17 décembre à Dumbéa
- Pouahili Giani Lucien, décédé le 1^{er} janvier en Australie
- Ouillatte Marie-César, décédée le 12 février à Koné
- Vaiaimoin Alexandre, décédé le 16 février à Bourail
- Bouarat Joseph, décédé le 23 février à Nouméa
- Fouan Marcelle, décédée le 27 février à Hienghène
- Goa Germain, décédé le 28 février à Hienghène
- Vaiaimoin Taiboat Roda, décédé le 11 mars à Hienghène

Mariages - Pacs

Droit commun

- Athea Christelle et Jamet Pierre, le 13 décembre.

Droit coutumier

Néant.

Warau "Fuun huda"

LES FEMMES DU MARCHÉ
Exposition de collage photographique
(Œuvres photographiques : Polo)



Centre culturel Goa Ma Bwarhat
Hienghène
Vendredi 13 mars au 15 mai 2026

Que serait Hyehen sans *Les femmes du marché* ?

Le centre culturel provincial Goa ma Bwarhat les expose en photos jusqu'au 15 mai. Vous voulez vous aussi leur rendre hommage ? Bienvenue !

Numéros utiles

La mairie

Accueil/Standard : tél. 42 81 19 / Fax : 42 81 52
E-mail : Accueil@mairie-hienghene.nc

Maire : tél. 42 81 19 poste 43
Adjoints : tél. 42 81 19 poste 46
Directeur des services techniques : tél. 42 81 19 poste 47 / E-mail : rst@mairie-hienghene.nc
Secrétaire général : tél. 42 81 19 poste 44
E-mail : SG@mairie-hienghene.nc
Direction des ressources humaines : tél. 42 81 19 poste 21 / E-mail : DRH@mairie-hienghene.nc
Bureau des marchés publics : tél. 42 81 19 poste 48 /
E-mail : BMP@mairie-hienghene.nc
Services techniques : tél. 42 81 48
Service comptabilité : tél. 42 81 19 poste 45
E-mail : Compta@mairie-hienghene.nc,
RSF@mairie-hienghene.nc
Caisse des écoles : tél. 42 81 19 poste 49
E-mail : CDE@mairie-hienghene.nc
Service communal d'animation : tél. 42 81 44
E-mail : SCA@mairie-hienghene.nc
Centre communal d'action sociale : tél. 42 81 20 / 77 90 30
Point information jeunesse (PIJ) : tél. 70 33 32

Enseignement / Ecoles primaires

Ecole primaire publique du village : tél. 42 81 23
Ecole maternelle publique : tél. 42 81 42
Ecole publique de Panié : tél. 47 57 37
Ecole publique de Tendo : tél. 42 80 11
Ecole publique de Tiwamack : tél. 42 48 43
Ecole publique de Ouayaguet : tél. 42 70 75
Ecole catholique de Ouaré (DDEC) : tél. 42 81 10
Ecole de Bas-coulina (FELP) : tél. 46 96 93
Ecole de Haut-coulina (FELP) : tél. 42 45 98

Enseignement secondaire

Collège Paï Kaleone : tél. 42 83 70
Internat provincial de Hienghène : tél. 42 66 30

Santé

Dispensaire : tél. 47 75 00
Pharmacie : tél. 47 30 30
Hienghène Ambulance : tél. 42 46 50
Ambulance Ouaré : tél. 47 25 47 / 79 85 03 /
E-mail : ouareambulance@hotmail.com

Culture et loisirs

Centre d'archives culturelles de la province Nord :
tél. 42 82 93
Centre culturel Goa Ma Bwarhat : tél. 42 80 74

Services divers

DDEE province Nord : tél. 42 81 96
Office des postes (OPT-NC) : tél. 20 65 12
BCI Hienghène : tél. 42 77 10
Assistance administrative Rosanna Diemene :
tél. 47 20 77 / 86 89 36 / E-mail : ibr-admp@canl.nc
Station-service Mobil (et snack), tribu de Tenem :
tél. 42 42 72

Associations

Association Dayu Biik : tél. 42 87 77
Association Kaa Porau : tél. 42 88 30
Base nautique : tél. / Fax 42 84 28

Opérateurs touristiques

Office du tourisme : tél. 42 43 57
Office de Tourisme de Nouvelle-Calédonie :
numéro vert, tél. 05 75 80
Gîte Ka Waboana : tél. 42 47 03
Gîte Houlo-Men : tél. 83 91 62
Le Koulou village : tél. 42 81 66
Chambre d'hôte Foinboanou : tél. 42 70 51
Babou plongée : tél. 42 83 59
info@babou-plongee.com
Sarl Daalik Houleyo : tél. 45 73 16

Sécurité publique

Centre de secours (pompiers) : tél. / Fax 42 59 18 - Gendarmerie : tél. 47 89 80 (ou le 17)